

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 9 octobre 2020

**CONSEIL DE PARIS**  
**Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 6, 7 et 8 octobre 2020**

**2020 DAC 484** Apposition d'une plaque commémorative en hommage au groupe de mathématiciens Nicolas Bourbaki 63, boulevard Saint-Michel à Paris 5<sup>e</sup>.

**Mme Laurence PATRICE, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville de Paris ;

Vu le projet de délibération en date du 22 septembre 2020 par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage au groupe de mathématiciens Nicolas Bourbaki 63, boulevard Saint-Michel à Paris 5e;

Vu l'avis du conseil du 5e arrondissement en date du 21 septembre 2020 ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE, au nom de la 2e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage au groupe de mathématiciens Nicolas Bourbaki 63, boulevard Saint-Michel à Paris 5e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : « Le collectif de mathématiciens N. Bourbaki se concrétisa spatialement pour la première fois le 10 décembre 1934 au café Capoulade qui occupait ce lieu »

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1 500 euros sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2020 et suivants.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**